



Changement de niveau etam b à c

Par **danocomic**, le **10/07/2012** à **14:43**

Bonjour,

Je travail actuellement en tant que métreur dans une entreprise de maçonnerie.

J'ai un bac pro et faire parti de la convention des employés, techniciens et agents de maitrise.

Quand il y a eu la nouvelle classification, ils m'ont niveau B (je devais être niveau C normalement je crois) mais bref, il m'on changé dernièrement de niveau B à C mais aucune augmentation de salaire.

Ont-ils le droit de ne pas m'augmenter ou dois-je avoir le différence de salaire entre les 2 niveaux?

Merci beaucoup d'avance à ceux qui vous pouvoir m'aider.

Dur de trouver des aides ou conseils de nos jours.

Merci encore :)